

COMPTE RENDU DE LA REUNION
de la séance du Conseil municipal
du 16 décembre 2020
(Exécution de l'article 2121-25 du code Général des Collectivités Territoriales)

Le 16 décembre 2020 à 19 heures, le Conseil Municipal de Challes-les-Eaux, dûment convoqué s'est réuni en mairie sous la présidence de Madame Josette REMY, Maire.
Vingt-huit conseillers sont en exercice.

Etaient présents : 28 personnes

ALEXANDRE Evelyne, ARSAC Thierry, BERLAND Mary, BILLARD Bernard, CICERO Gilles, COLIN Yvette, DELACHAT Françoise, DONZEL Julien, ESTEVE Patrick, FAVE Brigitte, FRANCONY Christophe, GAYET Gérard, GOUILLON Marie-Christine, GRUNENWALD Stéphanie, GUERLINCE Caroline, HALLAY James, JACQUIER Jean-Yves, LOPEZ Marie-Christine, MARLIER Marie, MOREAU Vincent, PALHEC PETIT Colette, PASSIN Jean-Pierre, PLAISANCE Solange, RICHARD Marc, THIVOLET Cécile, VERTHUY Jean-Michel, VEUILLET Robert et REMY Josette

Le conseil municipal valide à l'unanimité le compte rendu de la séance du 4 novembre 2020.
Monsieur Julien DONZEL est désigné comme secrétaire de séance.

Finances (Marc RICHARD)

DCM202095 Délibération modificative de crédits n°10 – budget de la Commune

A l'unanimité approuve la délibération modificative de crédits n° 10 sur le budget de la commune.

DCM202096 Délibération modificative de crédits n° 2– budget du cinéma

A l'unanimité approuve la délibération modificative de crédits n° 2 sur le budget du cinéma

DCM202097 Délibération modificative de crédits n° 4– budget du camping

A l'unanimité approuve la délibération modificative de crédits n° 4 sur le budget du camping

DCM202098 Suppression du budget annexe du camping municipal

A l'unanimité approuve la suppression du budget annexe du camping municipal Le Savoy au 31 décembre 2020.

DCM202099 Création du budget annexe du camping municipal

A l'unanimité, décide La création au 1^{er} janvier 2021 du budget annexe relatif à la gestion en délégation de service public via une concession du camping municipal Le Savoy qui sera dénommé « budget annexe DSP camping »

DCM2020100 Dispositif de soutien restaurant la Licorne d'Or Mme NGUYEN Thi Mai

A l'unanimité, décide : d'autoriser Madame le Maire à effectuer une remise gracieuse de dettes à l'encontre du restaurant « la Licorne d'Or » Mme NGUYEN Thi Mai, de poursuivre cette remise gracieuse jusqu'à la date de réouverture des restaurants

Finances (Julien DONZEL)

DCM2020101 Révision des tarifs de la Médiathèque Samivel

Après délibération, décide :

Pour :	27
Contre :	0
Abstention : Vincent MOREAU	1

- d'approuver les tarifs de la médiathèque.

Personnel (Jean-Michel VERTHUY)

DCM2020102 Nomenclature des grades personnels communal

A l'unanimité, décide de créer un poste d'agent de maîtrise à temps complet au sein des Services Techniques, un poste d'assistant socio-éducatif à temps complet au sein du RAM

DCM2020103 Extension du Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel (RIFSEEP) au cadre d'emplois des Assistants Territoriaux Socio- Educatifs

A l'unanimité, décide d'étendre le bénéfice du RIFSEEP au cadre d'emplois des assistants territoriaux socio-éducatifs.

DCM2020104 Extension du Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel (RIFSEEP) au cadre d'emplois des Ingénieurs Territoriaux

A l'unanimité, décide d'étendre le bénéfice du RIFSEEP au cadre d'emplois des Ingénieurs Territoriaux.

Urbanisme (Solange PLAISANCE)

DCM2020105 Avenant financier n°3 à la convention de portage avec l'EPFL de la Savoie - ZAC du centre-ville – Opération 19-456

A l'unanimité, décide d'approuver l'avenant financier n° 3 à la convention de portage foncier avec l'EPFL.

DCM2020106 Autorisation du maire à déposer une demande d'autorisation de travaux

A l'unanimité, autorise Madame le Maire à déposer et à signer la demande d'autorisation de travaux au nom et pour le compte de la Commune.

DCM2020107 Autorisation du maire à déposer et à signer deux déclarations préalables

A l'unanimité, autorise Madame le Maire à déposer et à signer les demandes déclarations préalables au nom et pour le compte de la Commune.

Foncier (Josette REMY)

DCM2020108 Acquisitions foncières régularisation de voiries

A l'unanimité, approuve l'acquisition par la ville des deux parcelles ci-dessus référencées pour un montant de 1 € qui compte tenu de la modicité de la somme ne sera pas versé

DCM2020109 Vente de terrain

A l'unanimité, approuve la vente par la ville de 100m² de la parcelle Dn°23 au prix de 75€ le m²

Travaux (Gérard GAYET)

DCM2020110 Infrastructures de Recharge pour Véhicules Electriques et hybrides rechargeables (IRVE) : transfert partiel de compétence

A l'unanimité décide d'approuver le transfert partiel de la compétence s'agissant de la « mise en place et l'organisation d'un service d'exploitation, de maintenance, de supervision et de gestion des Infrastructures de Recharge pour Véhicules Electriques et hybrides rechargeables (IRVE) » au SDES, Territoire d'Energie Savoie, la gestion comprenant l'achat d'électricité nécessaire à l'alimentation des IRVE et la perception des recettes afférentes ;

DCM2020111 Demande de participation financière éclairage public

A l'unanimité décide de solliciter l'aide financière du SDES en complément du plan de financement ci-dessus, la plus élevée possible.

Cadre de vie (Jean Yves JACQUIER)

DCM2020112 Réalisation d'une promenade confort, demande de subvention auprès du Département de la Savoie

A l'unanimité décide

- D'approuver la réalisation d'un projet de « promenade confort » reliant le parc de Triviers, les Thermes, le plan d'eau, et la piste verte entourant le terrain de vol à voile pour un montant de 114 811,75€ HT,
- De solliciter le Département de la Savoie pour obtenir la subvention la plus élevée possible pour la réalisation de ce projet de « promenade confort ».

Information au Conseil municipal (Josette REMY)

DCM2020113 Actes passés par le Maire en vertu de la délégation donnée au titre de l'article L.2122.22 du Code général des collectivités territoriales

Le Conseil municipal prend acte de ces décisions.

Fin à 21h45

Madame le Maire,
Josette REMY

